

? שלושה מי יודע

שאלות ותשובות : Questions-Réponses halakhiques

- 1- Un homme ayant prolonger son 3^{ème} repas du Chabat jusqu'après la sortie du Chabat, et qui a entendu à ce moment-là (après la sortie de 3 étoiles) le téléphone sonné ; aura-t-il le droit de dire « ברוך המבדיל בין קודש לחול » afin de pouvoir répondre au téléphone ?

Réponse : Non, en effet, en disant « ברוך המבדיל בין קודש לחול » il aura alors perdu la possibilité (la mitsva) d'intégrer le passage de « רצה והחליצנו » dans son "Birkat amazone".

Source: Yalkout yossef, volume 1 sur chabat, 'helek 4, page 666.

- 2- Est-il permis de représenter (par un dessin, une broderie, une gravure...) la forme d'un lion sur le rideau recouvrant le "Aron hakodech" ?.

Quelle sera la loi pour quelqu'un qui l'aurait déjà fait à posteriori ?

Réponse : Il est interdit de suspendre un rideau représentant un (ou des) lion(s) sur le "Aron hakodech" contenant le (ou les) Sefer (Sifrei) Torah.

Par conséquent, si quelqu'un a fait don d'un tel rideau à la synagogue, on tâchera de retirer cette représentation de Lion de ce rideau.

Source : Yalkout yossef Téfila, volume 1, page 217.

- 3- Que faut-il dire à une personne qui éternue ? Lui dira-t-on : « לבריאות » (à ta santé, à tes souhaits) ?

Selon la réponse à cette question, que répondra la personne ayant éternué à son prochain ?

Réponse : On ne lui dira pas « לבריאות » mais plutôt « !רפואה וחיים » (guérison et vie !). C'est alors que cette personne (ayant éternué) répondra à son prochain (ou à ses prochains) : " Baroukh tihyé " ou « Bérroukhim tihyou » (soit une source de bénédiction ou soyez source de bénédiction !).

De plus, cette personne prononcera également le verset suivant

« לישועתך קויתי ה' » (en ta délivrance, j'ai espéré Hachem !)